DES VICES

DE L'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES MILITAIRES, ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

Les circonstances où se trouve la république, attaquée au-dedans et au dehors par des ennemis puissans, exigent le développement de toutes les forces nationales ; mais en même temps qu'on appelle tous les Français à la défense de la patrie, il faut organiser une administration militaire, capable de seconder leur courage.

Les ressources que la révolution avoit créées n'existent plus ; elles étoient immenses, elles paroissoient inépuisables ; ménagées par

une bonne adminsitration, elles eussent servi à solder encore aujourd'hui nos dépenses, ou plutôt, elles eussent forcé la coalition à accepter la paix.

Mais telle est la situation actuelle de nos finances, que si l'on ne sort pas très-promptement de la fausse route dans laquelle on s'est engagé, il est impossible d'éviter la dissolution qui nous menace.

Tant que ce désordre durera, les ressources du commerce et de l'industrie seront anéanties: et par une suite nécessaire, les revenus de la république, loin d'être susceptibles d'aucune augmentation, ne feront que diminuer. La somme d'impôts que sa situation permet de prélever, doit donc être employée et répartie avec la plus sévère économie.

L'économie, voila le supplément de la richesse.

Mais il est une autre cause de désordres dans le service des approvisionnemens militaires: c'est que jusqu'ici cette partie d'administration a toujours été dans la dépendance immédiate des ministres. C'est avec eux que les traités sont passés; c'est à eux qu'est confiée la ré-

partition des fonds ; eux ou leurs bureaux régissent tous les détails. Les compagnies ne sont que de simples fournisseurs.

Il est physiquement impossible que, dans le mouvement rapide d'une guerre telle qu'on n'en a jamais vu d'exemple en Europe, les ministres embrassent à la fois le personnel et le matériel.

La formation, le recrutement et la disposition des armées suffisent pour absorber toute leur attention, et pour occuper tous leurs instans ; ils doivent fixer la quantité des approvisionnemens, les lieux et les époques des versemens, mais ils ne doivent point passer les traités ; la tâche qui leur restera à remplir sera encore assez grande et assez difficile.

Il est dans l'ordre des choses, et l'expérience l'a prouvé, que les ministres changent souvent, que chaque changement en opère également un dans la marche de l'administration ; les nouveaux ministres ne se croient point obligés à maintenir ce qu'on a fait avant eux, ni à respecter les engagemens contractés ; ils les rejettent dans l'arriéré ; ils apportent de nouvelles idées, de nouvelles affections ; et tandis qu'ils deviennent

le centre de nouvelles espérances, les entrepreneurs avec lesquels leurs prédécesseurs avoient traité, conçoivent des inquiétudes, ils craignent de n'être pas payés, l'activité du service est ralentie et souvent il éprouve des interruptions.

L'instabilité et la multiplicité des marchés sont la suite naturelle des fréquens changemens qui surviennent dans le ministère; il est aisé de voir qu'elles doivent nuire à la sûreté des approvisionnemens, rendre la surveillance difficile, la comptabilité illusoire, et devenir ruineuses pour la république.

N'est-il pas assez démontré que dans l'incertitude de la durée de leurs traités, la plupart des fournisseurs s'empressent beaucoup moins d'exécuter leurs engagemens que de faire rapidement leur fortune; que les employés des diverses compagnies cherchent également à se dédommager par toutes sortes de moyens des désagrémens de leur existence précaire, et que par la même cause, la cupidité et la corruption s'étendent jusqu'aux agens militaires chargés de surveiller le service.

Nulle puissance ne peut réprimer les abus produits par un régime, dont le résultat nécessaire est d'armer continuellement tous les

intérêts particuliers contre l'intérêt général, et de démoraliser tous les agens et tous les employés.

L'arbitraire qui règne dans la répartition des fonds affectés au paiement des divers services, est encore une suite de ce systême; il est une des causes les plus actives de la corruption, de la ruine du crédit public, et de la déconsidération du gouvernement.

Le bureau des fonds du ministère, les ministres eux-mêmes sont continuellement assiégés par la foule des fournisseurs, par celle des intermédiaires; les uns sont payés d'avance pour des marchés onéreux ou peu utiles, lorsque les autres ne peuvent pas obtenir ce qui leur est légitimement dû pour l'exécution des traités les plus économiques, et des services les plus urgens.

Enfin, la plupart des entrepreneurs, incertains de l'avenir, dénués de moyens personnels et de crédit, s'empressent de négocier, à vil prix, les valeurs qu'ils reçoivent, et la fortune publique devient la proie de l'agiotage.

Il est impossible de fermer plus long-temps les yeux sur la catastrophe qu'un tel désordre doit amener infailliblement.

Il faut s'empresser de renverser cet échafaudage monstrueux de rouages compliqués qui entravent la marche de l'administration ; il faut la simplifier, former un ensemble imposant de toutes ses parties éparses, et lui donner une grande consistance, afin de pouvoir lui imposer une grande responsabilité.

Le premier moyen d'atteindre ce but est de la séparer des ministères.

Dans un écrit imprimé au mois de thermidor de l'an 6, j'avois mis sous les yeux du directoire le tableau détaillé des abus que je viens de retracer.

J'avois prédit que ce système incohérent de traités partiels, opéreroit la ruine de nos finances, et entraveroit les opérations militaires; j'avois proposé de réunir tous les services de la guerre, et de les confier à une régie intéressée, à un prix ferme, inférieur de cinq pour cent au prix des marchés alors existans, qui n'auroit jamais pu être augmenté, mais qui auroit pu éprouver des réductions en proportion de la baisse des denrées.

La régie eût été cautionnée par plusieurs maisons de banque; elle ne pouvoit, sous tel

prétexte que ce fût, negocier les valeurs affectées à ses paiemens.

Dans le cinquième mois de sa gestion elle soumettoit à la publicité ses comptes du premier trimestre, et ainsi de suite, jusqu'à l'expiration de son traité.

La république profitoit de la moitié des bénéfices, sans être assujettie à aucune avance de fonds.

Certes, j'ose assurer que si ce projet eût été adopté pour la guerre et la marine, le gouvernement eût économisé en l'an sept plus de trente millions sur les dépenses de ces deux ministères; le crédit public se fût maintenu, et l'on n'auroit pas eu besoin de recourir à la mesure désastreuse de l'emprunt forcé.

Il n'est plus possible de réaliser ce projet; les circonstances sont devenues trop difficiles, la pénurie du trésor public, le resserrement des capitaux, et la défiance générale, s'opposeroient aux succès qu'il promettoit dans des temps moins malheureux.

On ne pourroit traiter actuellement à prix fixe, sur-tout pour les services de la guerre, qu'à des conditions trop onéreuses pour le gouvernement.

Le surhaussement du prix des denrées, la difficulté des transports sur les points occupés par les armées, tels que l'Helvétie et la partie de l'Italie qui reste en notre pouvoir, les réquisitions des denrées, l'incertitude des paiemens; ces circonstances particulières, jointes aux autres considérations que je viens d'indiquer, ne permettent plus d'espérer que le service puisse se faire par entreprise.

La nécessité oblige aujourd'hui de confier tous les approvisionnemens à une régie pure et simple.

Je vais indiquer les précautions qu'il faut prendre, les conditions à imposer, pour prévenir les abus que ce mode d'administration a souvent entraînés après lui, et présenter la base essentielle et indispensable sur laquelle doit reposer son organisation.

Il est constant que les plus grandes fortunes connues ont été acquises par des opérations faites avec le gouvernement dans le cours de la révolution.

Parmi ceux qu'elle a enrichis, quelques-uns ont continué leurs services; les autres, n'apercevant plus de moyens d'accroître leur for-

tune, se sont retirés. Les relations établies entre cette classe d'hommes et le commerce français, leurs moyens personnels en argent et en crédit, peuvent être d'une grande utilité, et contribuer puissamment à sauver la république de la crise qui la menace.

La politique comme la justice commande à ceux auxquels la révolution a ouvert un chemin rapide à la fortune, de réunir tous leurs efforts pour la consolider.

Dans une foule de circonstances, qu'il est inutile de rappeler, les gouvernemens ont soumis à la plus sévère inquisition les fortunes de leurs agens et des traitans : il est infiniment plus convenable et plus avantageux de les utiliser que d'adopter cette mesure.

On a commis une erreur bien nuisible, en ne continuant pas d'employer dans les approvisionnemens ceux qui, dès le commencement de la guerre, y avoient fait des bénéfices ; ils offroient une garantie et une responsabilité qu'on ne trouvoit point dans des hommes nouveaux ; on pouvoit, on devoit les lier pour toujours au sort de la république.

Ce sont ces hommes que le gouvernement doit, pour ainsi dire, mettre en réquisition,

pour les charger de tous les approvisionnemens ; il est plus que probable qu'ils ne résisteroient pas à une invitation pressante, dans laquelle on emploieroit le langage de la persuasion et celui de l'autorité, et qu'ils s'abandonneroient avec confiance à la loyauté d'un gouvernement qui voudroit bien encore les appeler à une administration, dont le résultat seroit le rétablissement de l'ordre et la restauration du crédit public.

On formeroit une régie composée de membres.

Elle feroit un premier fonds de

On lui en paieroit l'intérêt

Indépendamment de ses frais d'administration, il lui seroit alloué une indemnité de pour cent ; elle seroit graduée de manière qu'elle augmentât en proportion de la diminution des dépenses.

Le compte de sa gestion seroit rendu public à des époques très-rapprochées.

Il seroit également formé une commission que l'on chargeroit du recouvrement des fonds affectés aux différens services.

Elle feroit un crédit de millions à la régie.

Il lui seroit tenu compte de l'intérêt de ses fonds et de ses frais de recouvrement.

Il y auroit un bureau de surveillance composé de membres choisis parmi les citoyens les plus recommandables par leur probité et leurs connoissances administratives, et qui ont donné des gages irrévocables à la république.

Les fonctions de ce bureau seroient d'inspecter et d'approuver tous les marchés à passer par la régie, ainsi que les opérations de la commission des fonds.

Il auroit en outre, dans les divisions de l'intérieur et aux armées, des contrôleurs particuliers pour exercer la même surveillance sur les opérations de détail de la régie; ce contrôle seroit indépendant de celui des commissaires des guerres, de manière que la comparaison de leurs rapports respectifs pût devenir la première base de la comptabilité, et de la vérification des fournitures.

Au premier aspect, ce bureau de surveillance peut paroître une superfétation inutile ou capable d'entraver la marche de la régie; mais si

l'on considère les circonstances où se trouve la république et les inquiétudes que le patriotisme peut éprouver en voyant tous les approvisionnemens livrés à une réunion d'hommes, parmi lesquels il peut s'en trouver dont les opinions ne seroient pas assez connues, l'on sentira que pour faire cesser des alarmes, dont la manifestation nuiroit au succès de l'établissement proposé, il est nécessaire de confier le contrôle de toutes ses opérations à des citoyens irréprochables, incorruptibles, et pour lesquels il n'est point de salut à espérer hors de la république.

Tel est l'aperçu de ce plan auquel je donnerai de plus grands développemens, et dont je proposerai les moyens d'organisation, s'il est adopté. Il est cependant facile d'en apprécier déjà les avantages.

Une administration qui réunit tous les approvisionnemens des armées, qui fait une avance considérable de fonds, et qui n'est plus dans la dépendance absolue des ministres, ne présente point les inconvéniens des entreprises partielles, ni des régies qui ont existé jusqu'à ce jour.

Elle soustrait à l'agiotage les valeurs destinées à acquitter ses dépenses; elle les applique dans une juste proportion aux différens services.

Constamment stimulée par son propre intérêt à conserver ses capitaux et son crédit, elle soutient celui du gouvernement par l'économie dans ses opérations, et par sa fidélité à remplir ses engagemens.

Elle associe à ses travaux les employés les plus distingués par leurs talens et leur probité; enfin composée d'hommes connus par leur expérience et par leur fortune, elle offre une responsabilité d'autant plus imposante que sa gestion est assujettie à la plus rigoureuse surveillance et à la plus grande publicité.

Je terminerai cet écrit par quelques réflexions qui me semblent de la plus haute importance.

Le gouvernement ne peut pas acquitter ses dépenses au comptant, et cependant plus sa pénurie augmente, plus son crédit diminue; il est nul maintenant, et il lui est impossible d'assurer ses approvisionnemens sans avoir recours à celui des particuliers.

Malgré la situation difficile dans laquelle on s'est trouvé pendant les neuf premiers mois de l'an 7, plusieurs compagnies, dont la fortune, ainsi que celle d'un grand nombre de citoyens, ont été compromises par l'effet de

leur confiance, avoient porté ce crédit à près de 40 milllions (1).

---

(1) Le ministre des finances a été forcé de convenir, dans un rapport imprimé en forme de réponse au représentant Génissieux, dans le mois de messidor, que la *compagnie Rochefort*, dont le traité est le plus économique de tous ceux qui ont été faits, se trouvoit en avance de vingt un millions pour les dépenses de son service, depuis le premier nivose.

Il convient d'observer que les approvisionnemens des armées sur le Rhin et en Helvétie, qui ont donné lieu à quelques plaintes, n'étoient pas compris dans le traité de la compagnie Rochefort, mais qu'ils avoient été confiés à une autre compagnie ; ce n'est que quand ce service fut abandonné, que la compagnie Rochefort consentit, sur les vives instances du ministre, à faire tout ce qu'elle pourroit pour le rétablir ; quant à celui de l'armée d'Italie, elle n'en a jamais été chargée.

Les entrepreneurs des bois et lumières refusoient de continuer le service aux prix et conditions de payement déterminés pour l'an 7 ; la compagnie Beauvais s'en chargea, sur l'invitation du ministre, et sur sa promesse formelle qu'elle seroit indemnisée de ses pertes, si elle en éprou-

Mais les contrariétés de toute espèce qu'on leur a fait éprouver, ayant totalement anéanti la confiance, on ne peut espérer de la voir renaître sans un systême soutenu de probité publique.

Comme on ne peut pas contraindre le gouvernement à payer ses dettes, il faut que sa loyauté supplée à l'insuffisance des lois.

Il est certain que si ses engagemens étoient aussi sacrés que les contrats entre particuliers, une régie organisée d'après les bases que je viens d'établir, fourniroit des secours très-considérables.

Presque tous les États de l'Europe puisent leur

---

voit. Il avoit été affecté six millions pour la dépense de ce service ; la compagnie n'a reçu, jusqu'à ce jour, que 1,190,000 fr.

La compagnie Musset, chargée de l'habillement, par suite d'une adjudication publique au rabais, est reconnue en avance de 3,483,000 fr. sur les fournitures qu'elle a faites.

En supposant que quelques autres compagnies aient fait proportionnellement le même crédit, on voit qu'il s'élevoit au moins à la somme de quarante millions, à laquelle je l'ai porté.

crédit dans de grandes associations financières et administratives ; bien composées, elles présentent des ressources que souvent les gouvernemens, dans les temps difficiles, ne peuvent obtenir par eux-mêmes.

Mais ces associations ont de la stabilité. Cest cette stabilité qui, donnant à une administration le temps de développer de grandes vues, assure à ceux qui la composent, *la considération* , force morale à laquelle on n'attache pas assez d'importance aujourd'hui.

De son côté, le gouvernement doit soigner cette considération comme le plus noble stimulant des hommes qui ne se livrent à des fonctions pénibles que pour la mériter.

Cette stabilité assure aussi aux employés un état solide et une existence honnête qui s'améliore en proportion de leurs talens et de la durée de leurs services.

Le but de l'établissement proposé seroit donc totalement manqué, s'il n'étoit point à l'abri des changemens que l'intrigue, l'ignorance et la cupidité pourroient provoquer à chaque instant.

Comment espérer en effet que les hommes qui seront appelés à le former, consacrent leur

temps, leurs soins, leur fortune à une affaire fugitive dont le résultat est incertain ; où les calculs du jour peuvent devenir inutiles, ou préjudiciables le lendemain ; où l'on n'a le temps, ni de perfectionner son propre régime, ni de connoître et de former ses coopérateurs. Si l'instabilité, la méfiance et les dégoûts environnent indistinctement les hommes chargés d'un service public, ne doit-il pas tomber fréquemment dans les mains de l'avidité qui souffre tout, et se console de tout, pourvu qu'elle puisse spéculer sur des abus.

Avilir ceux qui traitent avec le gouvernement pour l'entretien des armées, c'est écarter la probité de l'administration publique et y appeler la mauvaise foi.

LONNOY.

5 Vendémiaire an 8.

De l'Imprimerie de PORTHMANN, rue des Moulins, n°. 546.